

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENTURBAIN

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS - DIRECTION DU BUDGET DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF HOUSING AND
URBAN DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET
EQUIPMENT AND MAINTENANCE

PUBLIC CONTRACTS SERVICE

~~COPIE~~

DECISION N°0002/13/D/MINHDU DU 09 JAN 2026 PORTANT ATTRIBUTION
DES MARCHES PASSES PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0174/AONO/MINHDU/CIPM/2025 DU 12 NOVEMBRE 2025 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES ET AMENAGEMENTS CONNEXES DANS LES
VILLES DE YAOUNDE, BIKOK (AKOM BIKOE), BOUMNYEBEL ET DE MEYOMESSALA
(MVOMEKA) EN CINQ (05) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE. **FINANCEMENT : BUDGET
DE L'ETAT - EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.**

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu La Constitution ;
- Vu Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
- Vu Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
- Vu Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
- Vu Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
- Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu Le DAO N°0174/AONO/MINHDU/CIPM/2025 du 12 novembre 2025 ;
- Considérant** Le Procès-Verbal de la séance N°01 du 06 Janvier 2026 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution aux Entreprises ci-dessous.



D E C I D E :

Article 1^{er} – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs au Dossier d'Appel d'Offres suscité :

DCE	Lots	Villes	Attributaire	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
DAO N°0174/AONR/MINHDU/CIPM/2025 du 12 novembre 2025 pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines voies et aménagements connexes dans les villes de Yaoundé, Bikok (Akam Bikoe), Boumnyebel et de Meyomessala (Mvomeka) en cinq (05) lots, en procédure d'urgence	1	Yaoundé	EL BICHAIR COMPANY	158 975 753	Un (01) mois
	2	Bikok (Akam Bikoe)	BP : 35 163 Yaoundé Tél. : 695 826 229	207 458 731	
	3	Boumnyebel	INFRUCTUEUX		
	4	Meyomessala (Mvomeka)	ARAB CONTRACTORS BP : 12 995 Yaoundé Tél : 222 013 306 / 699 848 317	266 501 689	Un (01) mois
	5		AFRICA WASTE AND ENERGY BP : 1 420 Douala Tél : 690 716 082 / 677 934 802	188 818 784	Un (01) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Attributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES

